

Mise à jour vidéo du PDG – 25 mars 2021

Bonjour, je suis Gadi Mayman, PDG de l'Office ontarien de financement. Merci de vous joindre à moi pour les prochaines minutes.

Avec la publication du *budget 2021* de la province hier, j'aimerais en profiter pour vous tenir à jour sur les finances et le programme d'emprunt de la province.

Comme indiqué dans le *budget de 2021*, le déficit de l'Ontario pour 2020-2021 devrait rester inchangé par rapport aux prévisions du *budget de 2020*, soit 38,5 milliards de dollars. À moyen terme, le gouvernement prévoit des déficits en baisse constante de 33,1 milliards de dollars en 2021-2022, 27,7 milliards de dollars en 2022-2023 et 20,2 milliards de dollars en 2023-2024.

Ces déficits sont fondés sur des projections de croissance du PIB réel de 4,0 % en 2021, 4,3 % en 2022, 2,5 % en 2023 et 2,0 % en 2024. La province a également inclus d'autres scénarios économiques dans le *budget 2021*. Selon le scénario de croissance plus rapide, les perspectives de déficit pourraient s'améliorer de 13,2 milliards de dollars cumulés sur les trois années incluses dans les perspectives à moyen terme, tandis que selon le scénario d'une croissance plus lente, ces déficits cumulés pourraient augmenter de 10,9 milliards de dollars sur la même période.

Le total des besoins d'emprunt à long terme pour 2021-2022 et 2022-2023 devrait s'élever à 54,7 milliards et 59,1 milliards de dollars, respectivement, soit une baisse de 3,9 milliards et 0,2 milliard de dollars par rapport aux prévisions du *budget 2020* pour ces exercices. Selon les scénarios de croissance plus rapide ou plus lente, le programme d'emprunt diminuerait ou augmenterait du même montant que la variation des déficits, selon ces scénarios.

Rétrospectivement, le programme d'emprunt à long terme de la province pour 2020-2021 était de 59 milliards de dollars. Ce montant est supérieur de 6,7 milliards de dollars aux prévisions du *budget 2020*, principalement en raison du préfinancement de 5,2 milliards de dollars pour cet exercice et d'une augmentation de 1,4 milliard de dollars des investissements en immobilisations.

En ce qui concerne le programme d'emprunt :

Les emprunts en dollars canadiens ont totalisé 38,3 milliards de dollars, soit 65 % des emprunts effectués. Cela s'est fait principalement par le biais de 37 émissions syndiquées, dont la plus grande émission jamais réalisée par une province sur le marché d'obligations en dollars canadiens et les deux plus grandes émissions d'obligations vertes en dollars canadiens à ce jour.

Les 20,7 milliards de dollars restants, soit 35 % du programme de cette année, comprennent des émissions en devises étrangères; en dollars américains, en euros et en livres sterling.

Dans le *budget 2020*, nous avons dit que notre objectif était d'émettre entre 70 et 80 % sur le marché canadien et les 20 à 30 % restants à l'international, sous réserve des conditions du marché. La forte demande pour l'Ontario sur le marché international nous a permis de lancer un certain nombre d'émissions d'un montant record. Il s'agit notamment de la plus importante émission jamais réalisée par une province sur le marché des obligations libellées en euros, le marché des obligations en livres sterling, et de la deuxième plus importante sur le marché des obligations en dollars américains.

Sur la base de l'expérience de 2020-2021, nous avons ajusté notre fourchette cible pour les emprunts intérieurs à 65 à 80 % pour l'exercice 2021-2022. Cette fourchette sera encore ajustée, si nécessaire, en fonction de l'évolution de la demande des investisseurs sur les marchés de la dette en dollars canadiens et en devises étrangères.

Comme je l'ai déjà mentionné, nous avons émis cette année les deux plus grandes obligations vertes en dollars canadiens jamais lancées. Fin janvier, nous avons émis notre neuvième obligation verte pour 1,25 milliard de dollars, qui faisait suite à une obligation verte de 1,5 milliard de dollars lancée en octobre 2020. Neuf projets ont été sélectionnés comme étant admissibles au financement de la dernière obligation verte de l'Ontario, en mettant l'accent sur les catégories du transport propre, de l'efficacité et de la conservation énergétiques, et de l'adaptation et de la résilience au climat.

L'Ontario demeure le plus grand émetteur d'obligations vertes en dollars canadiens, totalisant 8 milliards de dollars depuis 2014-2015, avec 7,5 milliards de dollars en circulation. Sous réserve des conditions du marché, nous prévoyons de continuer à émettre plusieurs obligations vertes chaque année fiscale, y compris en 2021-2022.

En raison de taux d'intérêt plus bas que prévu, les prévisions actuelles de l'Ontario en matière d'intérêt de la dette restent inférieures aux niveaux prévus dans le *budget 2019* pré-pandémie, malgré des déficits, des emprunts et des niveaux de dette nettement plus élevés que ceux prévus à l'époque. Les prévisions de l'intérêt de la dette pour 2020-2021 restent inchangées par rapport aux prévisions du *budget 2020*, tandis que les perspectives à moyen terme sont revues à la baisse par rapport aux prévisions de l'époque.

En raison de la pandémie de la COVID-19, le ratio dette nette/PIB a augmenté de 39,6 % en 2019-2020. On prévoit maintenant que la dette nette de l'Ontario par rapport au PIB sera de 47,1 % en 2020-2021 et de 48,8 % en 2021-2022, ce qui est légèrement supérieur aux prévisions de 47 % et de 48,5 %, respectivement, au moment du budget de 2020, en raison des investissements accrus de la province dans les immobilisations depuis lors.

L'Ontario a fixé l'objectif de ralentir le taux d'augmentation du ratio de la dette nette par rapport au PIB, avec la croissance du PIB, et de ne pas dépasser 50,5 % dans les perspectives à moyen terme. À plus long terme, ce ratio commencera à diminuer lorsque la croissance de la production économique de la province commencera à dépasser celle de la dette.

Le ratio de la dette nette au PIB a été l'un des principaux points d'ancrage budgétaires utilisés pour mesurer la viabilité de la dette. C'est pourquoi la Loi sur la viabilité, la transparence et la responsabilité financières, promulguée en 2019, impose à l'Ontario de déclarer ce ratio.

Toutefois, des recherches récentes menées par des économistes bancaires et des universitaires ont suggéré l'utilisation de mesures supplémentaires et/ou alternatives de la viabilité de la dette. Dans le cas de la dette nette par rapport au PIB, nous comparons l'encours de la dette en Ontario au flux du PIB au cours d'une seule année donnée. Il s'agit d'une comparaison entre des pommes et des oranges ou, pour être un peu plus technique, entre un poste du bilan et un poste du compte de résultat.

C'est pourquoi nous déclarons désormais des mesures supplémentaires de la viabilité de la dette dans le *budget de 2021*. En plus de la dette nette par rapport au PIB, l'Ontario déclare également la dette nette par rapport aux revenus et de l'intérêt de la dette par rapport aux revenus.

Je voudrais me concentrer un instant sur le ratio intérêt de la dette/revenu, car il mesure le rapport entre deux flux, plutôt qu'entre un stock et un flux. La prévision actuelle est de 8,5 % en 2021-2022, et notre objectif sera de ralentir le rythme d'augmentation de ce ratio, grâce à la croissance du PIB. Malgré l'augmentation des déficits et des besoins d'emprunt prévus en raison de la pandémie, le rapport entre l'investissement et les recettes à moyen terme demeure inférieur aux prévisions, tant dans le *budget de 2019* pré-pandémie que dans le *budget de 2020*, ce qui démontre que la dette de l'Ontario demeure relativement abordable. Plus important encore, dans un contexte historique, ce ratio devrait rester inférieur au pic atteint après la crise financière mondiale de 2008-2009, et inférieur aux niveaux du début des années 1990 jusqu'au milieu des années 2000.

Vous trouverez de plus amples informations fiscales et économiques sur le *budget 2021* sur le site Web du Ministère des Finances. Vous pouvez également trouver des informations actualisées sur les emprunts dans notre présentation et notre fiche de renseignements sur les relations avec les investisseurs, publiées sur le site Web de l'OOF.

Nous vous remercions du temps que vous nous avez consacré.